

DOCUMENT EN FRANÇAIS

Résumé complet [2024 Sommaire du rapport du HCDH](#)
 Résumé créé par AI [Résumé créé par AI Toutes les langues](#)

1. Répartition du rapport 2024 du HCDH

Citation	Localisation	En quoi cela est-il intéressant ?
Le Conseil des droits de l'homme a reconnu que le racisme systémique était par nature intersectionnel puisqu'il se propageait dans divers secteurs de la société et que, pour s'attaquer au racisme et à la discrimination systémiques, les mesures de réponse devaient également être intersectionnelles.	Page 2, paragraphe 1.	Elle affirme qu'il est déjà reconnu que le racisme est intersectionnel par nature. Cette affirmation a été contestée par certains États lors des réunions informelles pour le renouvellement de la résolution EMLER. En outre, ce même paragraphe, mot pour mot, se trouve dans la résolution de renouvellement de l'EMLER. ICI .
Une analyse, un objectif ou une perspective d'intersectionnalité prend en compte les diverses identités au sein de groupes et de communautés souvent présentés comme homogènes, et reconnaît que les identités, les expériences et les besoins sont multidimensionnels, fluides et spécifiques à un contexte et à un moment donnés.	Page 2, paragraphe 5	Il affirme que les groupes ne sont pas homogènes et que, même au sein d'un groupe, la discrimination n'est pas vécue de la même manière par tous les membres du groupe.
Les rapports, les consultations et les soumissions ont mis en évidence les inégalités auxquelles sont confrontées les femmes d'ascendance africaine en matière d'éducation, d'emploi, de richesse générationnelle, d'indépendance économique et d'autonomisation, d'application de la loi, de système de justice pénale et d'accès à la justice dans différents pays. ²⁵ Dans certains pays, l'accès limité aux informations sur les voies de recours disponibles pour se plaindre de formes de discrimination croisées a été constaté.	Page 5, paragraphe 14	Ce paragraphe énumère certaines des discriminations auxquelles sont particulièrement confrontées les femmes noires, souvent mises en évidence par les membres de la coalition. Dans cette liste de discriminations, le système de justice pénale est mentionné.
L'intersection de la race, de l'âge et d'autres	Page 5, paragraphe	Les enfants sont confrontés à la

facteurs a façonné la vie des enfants et des jeunes d'ascendance africaine. Un rapport des Nations unies de 2022 a mis en évidence la discrimination raciale et les inégalités auxquelles sont confrontés les enfants d'ascendance africaine dans tous les domaines de la vie, y compris l'administration de la justice, l'application de la loi, l'éducation, la santé, les systèmes de régulation familiale et le développement.	15	discrimination raciale dans une multitude de domaines, y compris l'application de la loi.
Les consultations ont confirmé les charges et les défis immenses auxquels sont confrontés les activistes de la société civile d'origine africaine, exacerbés par un financement insuffisant. Un examen non gouvernemental du financement des organisations féministes noires à l'échelle mondiale, réalisé en 2023, a mis en évidence un manque de ressources et des projets à court terme plutôt qu'un financement de base. Par exemple, en 2018, les mouvements féministes noirs ont reçu entre 0,1 et 0,35 % des subventions annuelles accordées par les fondations au niveau mondial.	Page 7, paragraphe 26	Les mouvements noirs, en particulier les organisations féministes noires, manquent cruellement de fonds.
Dans certains pays, les enfants d'origine africaine, en particulier les filles, ont souffert d'une "adultification", c'est-à-dire que la discrimination et les préjugés ont fait qu'ils ont été perçus comme plus âgés, ce qui a eu une incidence sur le traitement par les forces de l'ordre et les acteurs de la justice pénale.	Page 9, paragraphe 33	Discuter des conséquences de l'adultisation des enfants noirs dans leurs interactions avec les forces de l'ordre.
En outre, dans une communication, il a été noté que, lorsque la race est associée à d'autres facteurs, le risque de torture ou d'autres formes de mauvais traitements, y compris la violence physique et psychologique, la détention illégale ou la mort lors d'un contact avec les forces de l'ordre est amplifié	Page 9, paragraphe 33	Mention de la torture lorsque la race interagit avec d'autres facteurs.
Les tests ont montré que les algorithmes de reconnaissance faciale identifiaient mal les Noirs à des taux plus élevés et que les modèles de vision par ordinateur, qui sont à la base de la technologie de reconnaissance faciale, étaient plus susceptibles de mal étiqueter et de mal	Page 10, paragraphe 34	Mentionne les biais des algorithmes de reconnaissance faciale.

caractériser les hommes et les femmes de race noire.		
Dans un rapport des Nations unies publié en 2024 , l'impact disproportionné des lois, des politiques et du maintien de l'ordre en matière de drogues sur les personnes confrontées à des formes multiples et croisées de discrimination, y compris les Noirs, a été mis en évidence. ⁸⁶ Les Africains et les personnes d'ascendance africaine auraient été arrêtés et condamnés de manière disproportionnée pour des délits liés à la drogue dans certains pays	Page 10, paragraphe 35	Les membres de la coalition de plusieurs pays ont fait état des conséquences néfastes, voire fatales, de la guerre contre la drogue sur les personnes et les communautés d'origine africaine.
TROUVER DES MISES À JOUR SUR LES 7 CAS EMBLÉMATIQUES	Page 10 - 13	L'UNARC a suivi les mises à jour des sept cas emblématiques initialement signalés dans le rapport 2021 du HCDH. Ces cas sont les suivants : Aux États-Unis : George Floyd et Breonna Taylor, en Colombie Janner Garcia, en France Adama Traoré, au Royaume-Uni Kevin Clarke, au Brésil Luana Barbosa dos Reis Santos et Joao Pedro Matos Pinto.
Le racisme systémique et les formes multiples et croisées de discrimination à l'encontre de Les Africains et les personnes d'ascendance africaine sont enracinés dans l'héritage de l'esclavage et du colonialisme, aux côtés du sexisme, du patriarcat, de la misogynie, de la xénophobie, de l'homophobie, de la discrimination fondée sur la capacité physique et d'autres formes de discrimination. systèmes d'oppression. [Il a été noté au cours des consultations que la justice réparatrice doit impliquer "un changement radical de pouvoir et de richesse" et des changements de politique et de pratique de la part des États, des entreprises et d'autres acteurs.	Page 13 / paragraphe 47	La reconnaissance des causes profondes des formes croisées de discrimination à l'encontre des personnes d'ascendance africaine. Et la mention de la justice réparatrice.
Il a été rapporté que lorsqu'elles sont stéréotypées comme étant hypersexuelles, "l'âge et la maturité physique et sexuelle des filles noires sont surestimés".	Page 13 / paragraphe 48	Exemples de discrimination intersectionnelle concernant le genre et la race et le rôle des stéréotypes dans la multiplication

(adultification), ce qui conduit les adultes à les punir plus sévèrement ... et à leur offrir moins d'empathie, d'attention et de protection contre la victimisation sexuelle qu'aux filles blanches", facilitant ainsi la violence sexuelle.		de cette violence.
En ce qui concerne la lutte contre les séquelles du colonialisme et de l'esclavage, la proclamation d'Accra sur les réparations contenait, en 2023, divers engagements, dont l'exploration d'options juridiques et judiciaires en matière de réparations. En 2023, les chefs d'État ou de gouvernement de l'Union européenne et de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que les présidents du Conseil européen et de la Commission européenne ont reconnu et profondément regretté "les souffrances indicibles ... résultant de la traite transatlantique des esclaves". Ils ont exprimé leur "soutien total aux principes et éléments connexes contenus dans la déclaration et le programme d'action de Durban, y compris la reconnaissance du fait que l'esclavage et la traite des esclaves constituent un crime contre l'humanité".	Page 16, paragraphe 57	Projets et/ou reconnaissance d'une justice réparatrice pour les personnes d'ascendance africaine.
En 2023, le rapport Brattle sur les réparations pour l'esclavage transatlantique a cherché à quantifier les éléments des réparations pour cet esclavage dans les Amériques et les Caraïbes et les dommages persistants après l'esclavage.	Page 16, paragraphe 59	

2. Pays spécifiquement mentionnés

Pays	Localisation	Référence
État plurinational de Bolivie	Page 4, paragraphe 11	Les femmes d'ascendance africaine ont également été victimes de mauvais traitements dans le cadre des soins de santé, tels que des violences obstétricales, notamment dans l'État plurinational de Bolivie, où les femmes vivant dans des zones rurales et isolées ont été particulièrement touchées.
États-Unis	Page 4, paragraphe	Aux États-Unis d'Amérique, elles feraient partie de celles qui ne

d'Amérique	11	peuvent pas choisir d'avorter librement et de celles qui ont les taux de mortalité maternelle les plus élevés.
États-Unis	Page 5, paragraphe 17	Aux États-Unis, les enfants noirs auraient fait l'objet d'un nombre disproportionné de mesures disciplinaires, de suspensions ou d'expulsions de l'école, ce qui a conduit certains d'entre eux à entrer dans le système judiciaire criminel. Les filles d'origine africaine souffrent de manière disproportionnée d'un accès limité à l'éducation et d'un taux élevé d'analphabétisme.
États-Unis	Page 8, paragraphe 28	Aux États-Unis, des données non gouvernementales ont révélé un nombre disproportionné de Noirs en situation d'insécurité alimentaire en 2022, un "enfant noir sur trois n'ayant pas d'accès fiable à la nourriture". L'intersection de la race et de la pauvreté a été soulignée comme un facteur important qui influe sur d'autres questions, notamment l'incarcération de masse, la violence policière et la suppression du droit de vote
États-Unis	Page 10, paragraphe 35	Aux États-Unis, les personnes d'ascendance africaine auraient connu des taux disproportionnés de détention provisoire et de condamnations sévères - y compris la peine de mort - ainsi qu'une surreprésentation dans le système carcéral et le travail forcé et l'exploitation des détenus, perpétuant ainsi des injustices historiques.
Union européenne	Page 4, paragraphe 11	Dans une résolution adoptée en 2022, le Parlement européen a noté que, dans certains pays européens, "les femmes noires sont quatre fois plus susceptibles ... de mourir en couches que les femmes blanches, et les femmes d'origine africaine ont un risque plus élevé de mourir de maladies mortelles, même si celles-ci sont moins répandues chez elles".
Guyane	Page 4, paragraphe 12	En Guyane, les femmes d'origine africaine sont plus exposées au risque de violence domestique ou d'abus sexuels que les autres femmes guyanaïses.
Mexique et Yémen	Page 4, paragraphe 12	(à propos des femmes d'origine africaine) Au Mexique, elles ont été confrontées à des taux élevés de violence. Dans de nombreux pays, dont le Yémen, elles ont été confrontées ou risquent d'être confrontées à la violence sexiste
Amérique latine	Page 4, paragraphe 13	Les femmes d'ascendance africaine sont également plus exposées au risque d'être réduites au silence ou exclues en ligne et hors ligne, et sont sous-représentées ou peu représentées aux postes de direction et de prise de décision

		dans les secteurs public et privé dans certains pays d'Amérique latine.
Mauritanie	Page 5, paragraphe 13	En Mauritanie, la représentation insuffisante des femmes haratines et noires africaines dans la magistrature, la diplomatie et les hautes fonctions publiques a été constatée.
Australie	Page 5, paragraphe 16	En Australie, les jeunes Australiens originaires du Sud-Soudan, et en particulier les jeunes d'origine africaine à la peau foncée, ont fait état d'une forte stigmatisation, d'abus raciaux dans les espaces publics, de profilage racial, de diffamation dans les médias, d'une surveillance accrue des enseignants à l'école, de la présomption d'appartenance à un gang et d'actes illégaux. ²
Brésil	Page 5, paragraphe 16	Au Brésil, en 2022, 67,1 % des victimes de morts violentes intentionnelles âgées de moins de 11 ans étaient noires, et 85,1 % des victimes âgées de 12 à 17 ans étaient également noires.
Irlande et Suède	Page 5, paragraphe 16	La nécessité de renforcer les mesures visant à éliminer la discrimination à l'égard des enfants d'origine africaine a été soulignée. En Norvège, la séparation des enfants d'origine africaine de leurs parents par les services de protection de l'enfance a été signalée
Italie, Maurice, Portugal et pays d'Amérique latine	Page 5, paragraphe 17	Des discriminations à l'encontre des enfants d'origine africaine dans l'éducation et le milieu scolaire ont été signalées en Italie et à Maurice, avec des taux élevés d'abandon scolaire dans certains pays d'Amérique latine et des taux élevés d'échec et de réorientation vers l'enseignement professionnel au Portugal.
Jamaïque et Panama	Page 5, paragraphe 17	En Jamaïque et au Panama, certaines écoles auraient continué à imposer des restrictions à l'admission d'élèves ayant une coiffure naturelle ou une certaine coiffure, ce qui a eu des répercussions négatives sur les élèves d'origine africaine.
Trinité-et-Tobago	Page 6, paragraphe 19	Les personnes LGBTIQ+ d'origine africaine sont confrontées à des formes uniques de discrimination lorsque la race est associée à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre, à l'expression de genre et aux caractéristiques sexuelles - par exemple, à la Trinité-et-Tobago.
Espagne	Page 6, paragraphe 21	L'Espagne a signalé des plaintes faisant état de racisme institutionnel, notamment en ce qui concerne les procédures d'immigration, tandis que des rapports font état de privation de liberté, de surpeuplement et de conditions insalubres auxquelles sont confrontés les demandeurs d'asile.

Les Amériques	Page 6, paragraphe 21	Des inquiétudes ont été exprimées concernant les violations présumées des droits de l'homme et les abus commis à l'encontre des personnes d'origine haïtienne en déplacement dans les Amériques,
Maroc et Tunisie	Page 6, paragraphe 21	Traitement discriminatoire ou disproportionné des migrants originaires d'Afrique subsaharienne au Maroc et en Tunisie, dans un contexte de multiplication des discours discriminatoires ou racistes.
Égypte	Page 6, paragraphe 21	En Égypte, les discours de haine et le racisme à l'encontre des Soudanais, en particulier des femmes, fuyant la violence au Soudan ont été mis en évidence.
Bélarus et Pologne	Page 6, paragraphe 21	La violence présumée des gardes-frontières du Belarus et de la Pologne aurait surtout touché les migrants d'origine africaine.
Portugal	Page 6, paragraphe 21	Au Portugal, la question de l'exploitation des travailleurs agricoles migrants africains a été soulevée.
Qatar	Page 6, paragraphe 21	Au Qatar, des cas de discrimination raciale structurelle à l'encontre de personnes originaires d'Afrique subsaharienne ont été signalés
République dominicaine	Page 6, paragraphe 22	En République dominicaine, le refus de fournir des services médicaux aux femmes migrantes haïtiennes, y compris les femmes enceintes et les femmes en couches, ainsi que les détentions et les déportations massives de ces femmes ont été signalés.
Afrique du Sud	Page 7, paragraphe 22	En Afrique du Sud, l'accent a été mis sur la nécessité de protéger les travailleuses domestiques et les ouvrières agricoles noires sud-africaines et migrantes contre les abus et l'exploitation.
Colombie	Page 7, paragraphe 23	En Colombie, entre janvier 2023 et mai 2024, le HCDH a vérifié 18 meurtres de défenseurs des droits humains d'ascendance africaine (14 hommes, 2 femmes et 2 personnes LGBTIQ+) - y compris par des groupes armés non étatiques - et des attaques présumées contre les autorités et les dirigeants des personnes d'ascendance africaine, affectant négativement leur survie physique et culturelle.
Honduras	Page 7, paragraphe 24	Au Honduras, entre juin 2023 et avril 2024, le HCDH a documenté des incidents contre 15 défenseurs des droits humains d'origine africaine (10 hommes et 5 femmes) défendant

		la terre, le territoire et l'environnement. Neuf de ces incidents étaient liés à des tentatives d'homicide ; les autres concernaient des détentions, des agressions physiques, des actes d'intimidation ou de harcèlement, et des accusations pénales prétendument infondées. Dans au moins 10 de ces cas, le HCDH a observé des schémas indiquant que la violence était directement liée à la discrimination raciale. En outre, l'insuffisance des mesures de protection et le risque pour la sécurité de Miriam Miranda , qui défend les droits du peuple Garífuna, y compris les droits fonciers, ont été mis en évidence.
Brésil	Page 7, paragraphe 25	Au Brésil, des rapports font état de risques généralisés et d'attaques violentes de la part d'acteurs étatiques et non étatiques à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme Quilombola et des femmes noires.
Brésil et Guyane	Page 7, paragraphe 27	Des discriminations ont été constatées à l'encontre de chefs religieux afro-brésiliens, de femmes et de jeunes filles noires et de Quilombolas pratiquant des religions traditionnelles au Brésil, ainsi qu'à l'encontre de Rastafari d'origine africaine en Guyane
France	Page 7, paragraphe 25	Des inquiétudes ont été exprimées en France concernant des allégations de harcèlement, de surveillance, d'intimidation et de diffamation à l'encontre de la journaliste et défenseur des droits de l'homme Rokhaya Diallo, qui seraient liées à son travail sur les droits des femmes et des personnes d'ascendance africaine.
Guatemala	Page 7, paragraphe 25	Au Guatemala, les organisations de femmes garífuna et afro-guatemaltèques ont souligné la discrimination, l'exclusion et l'invisibilité persistantes dont elles font l'objet.
Nicaragua	Page 7, paragraphe 25	Au Nicaragua, des rapports font état de criminalisation, de représailles et de menaces à l'encontre de militantes écologistes d'origine africaine.
Nicaragua	Page 8, paragraphe 29	Au Nicaragua, les concessions accordées par l'État pour l'exploitation des ressources naturelles auraient eu des répercussions négatives sur les moyens de subsistance des femmes et des filles d'origine africaine et sur les risques climatiques auxquels elles sont confrontées. Une communication fait état de problèmes liés à la terre, aux moyens de subsistance et au développement qui touchent les habitants des zones côtières, notamment les Créoles et les Garífuna.
Uruguay	Page 7, paragraphe	En Uruguay, l'intolérance religieuse, alimentée par des

	27	représentations discriminatoires des religions et des croyances des personnes d'origine africaine, a été signalée.
Équateur	Page 8, paragraphe 28	Un rapport des Nations unies datant de 2023 note qu'en Équateur, les personnes d'origine africaine sont touchées de manière disproportionnée par la pauvreté, avec des taux plus élevés pour les femmes que pour les hommes.
Jamaïque	Page 8, paragraphe 28	En Jamaïque, des désavantages socio-économiques persistants ont été signalés, touchant principalement les Jamaïcains à la peau plus foncée.
Costa Rica, Guatemala et République bolivarienne du Venezuela	Page 8, paragraphe 29	Au Costa Rica, au Guatemala et en République bolivarienne du Venezuela, les femmes d'origine africaine seraient touchées de manière disproportionnée par le changement climatique et la perte de ressources naturelles.
Italie, Mexique, Fédération de Russie	Page 9, paragraphe 31	Des préoccupations ont continué à être exprimées concernant les interactions des forces de l'ordre avec les Africains et les personnes d'ascendance africaine dans certains pays, en particulier le profilage racial, notamment en Italie, au Mexique et dans la Fédération de Russie.
Équateur	Page 9, paragraphe 31	À propos du profilage racial... En Équateur, les hommes afro-équatoriens âgés de 15 à 30 ans auraient été particulièrement touchés.
Espagne	Page 9, paragraphe 31	A propos du profilage racial... en Espagne, les hommes de 16 à 40 ans, y compris ceux "perçus comme ... noirs", auraient été les plus touchés.
Royaume-Uni	Page 9, paragraphe 32	Au Royaume-Uni, 79 % des personnes interrogées dans le cadre d'une enquête non gouvernementale menée auprès de plus de 10 000 Britanniques noirs estimaient que la police continuait d'utiliser le contrôle et la fouille de manière injuste à leur encontre.
Royaume-Uni	Page 10, paragraphe 35	Au Royaume-Uni, les enfants d'origine africaine, dont beaucoup vivent dans la pauvreté, seraient surreprésentés dans le système de justice pénale.
Brésil	Page 9, paragraphe 33	Au Brésil, les fermetures à long terme d'écoles, d'entreprises et de dispensaires pendant les opérations de police auraient affecté les femmes qui étaient généralement chargées des

		soins.
Canada	Page 9, paragraphe 33	Au Canada, en 2023, la Commission des droits de l'homme de l'Ontario a conclu que "les Noirs sont victimes de discrimination raciale systémique, de profilage racial et de racisme anti-Noirs ... [lors] des interactions avec le service de police de Toronto" - les identités multiples et croisées pouvant aggraver les causes, la fréquence et l'intensité de ce racisme.
Canada	Page 10, paragraphe 35	Au Canada, l'incarcération disproportionnée des personnes d'origine africaine, y compris des jeunes, et les différences de traitement en détention et au cours de la procédure judiciaire ont été signalées.
Colombie	Page 9, paragraphe 33	En Colombie, les femmes et les personnes à l'identité et à l'expression de genre diverses qui interagissent avec les forces de l'ordre ont indiqué qu'elles se sentaient sans voix, qu'il y avait des contrôles excessifs dans certains espaces publics, du harcèlement, du rejet et du déni de l'identité des personnes à l'identité et à l'expression de genre diverses, des insultes de nature raciste et misogyne, et de la violence psychologique.
Costa Rica	Page 13, paragraphe 47	Dans sa soumission, le Costa Rica a reconnu que les causes et les moteurs de la discrimination intersectionnelle contre les personnes d'ascendance africaine comprenaient des facteurs historiques, notamment l'esclavage, la discrimination raciale structurelle associée, les stéréotypes, l'inégalité persistante et l'inégalité dans les territoires et les conditions socio-économiques.
Brésil	Page 13, paragraphe 49	Le Brésil a mentionné le Black Youth Alive Plan of 2024, élaboré dans le cadre d'un processus consultatif et visant à mettre en place des actions transversales pour réduire la violence mortelle et d'autres vulnérabilités sociales affectant les jeunes Noirs, ainsi que le National Body Cameras Project, qui vise à contribuer à la prévention et à l'élucidation des décès survenus à la suite d'une intervention policière.
Colombie	Page 13, paragraphe 49	La Colombie a rappelé ses lignes directrices pour l'inclusion d'une approche différentielle et intersectionnelle de manière transversale dans la collecte et la diffusion des données et a souligné la nécessité d'une mise en œuvre.
Espagne	Page 13, paragraphe 49	L'Espagne a fait référence à la loi n° 15/2022 sur l'égalité de traitement et la non-discrimination, qui reflète une approche transversale pour tous les motifs de discrimination dans la législation européenne pertinente et mentionne la discrimination

		multiple et intersectionnelle, ainsi que les références à la discrimination intersectionnelle dans le cadre stratégique pour la citoyenneté et l'inclusion contre le racisme et la xénophobie. (2023-2027).
Canada	Page 14, paragraphe 50	Au Canada, certains plans stratégiques ou d'action récents ont reconnu la diversité des expériences des communautés noires et ont défini des actions sur mesure pour répondre aux besoins des différents groupes qui les composent
Écosse	Page 14, paragraphe 2	En 2022, l'Écosse a étudié la manière dont l'intersectionnalité pouvait être appliquée à l'élaboration et à l'analyse des politiques, notant un manque de données intersectionnelles sur les résultats et le fait que l'élaboration des politiques adoptait rarement une approche intersectionnelle.
Brésil	Page 14, paragraphe 51	Dans une affaire impliquant le Brésil, en 2020, la Cour interaméricaine des droits de l'homme a estimé que "l'intersection des facteurs de discrimination [...] augmentait le désavantage comparatif des victimes présumées [...] qui partagent des facteurs spécifiques de discrimination subis par les personnes en situation de pauvreté, les femmes et les personnes d'ascendance africaine, mais qui, en outre, subissent une forme spécifique de discrimination en raison de la convergence de tous ces facteurs et, dans certains cas, parce qu'elles sont enceintes, qu'elles sont des filles, ou parce qu'elles sont des jeunes filles et qu'elles sont enceintes".
Afrique du Sud	Page 14, paragraphe 51	En 2020, la Cour constitutionnelle d'Afrique du Sud a souligné que les travailleurs domestiques étaient principalement des femmes noires victimes de discrimination au confluent de motifs croisés de race, de sexe et de classe, et que l'intersectionnalité exigeait des tribunaux qu'ils examinent la nature et le contexte de l'individu ou des groupes, ainsi que l'histoire sociale et juridique du traitement de la société à l'égard de ce groupe.
Colombie	Page 15, paragraphe 5	La Colombie a pris note des mesures prises pour remédier à certaines erreurs techniques dans le recensement de 2018, qui ont eu un effet négatif sur la formulation des politiques publiques, entraînant une augmentation des personnes se déclarant appartenir aux communautés noire, afro-colombienne, raizal et palenquera, qui sont passées de 6 à plus de 9 % de l'ensemble de la population. La Colombie a également fait état de son plan national de développement (2022-2026), qui propose de modifier les relations entre l'État et ces communautés afin de mieux garantir leurs droits, de surmonter

		les inégalités structurelles et de renforcer leur participation.
Costa Rica	Page 16, paragraphe 56	Le Costa Rica a mentionné l'élaboration par le système judiciaire d'un processus de consultation et de co-construction pour les personnes d'ascendance africaine, conformément à une loi sur la discrimination positive. action.
Allemagne	Page 16, paragraphe 58	L'Allemagne a présenté des "excuses pour les souffrances que les colons ont infligées" à la République-Unie de Tanzanie.
États-Unis	Page 16, paragraphe 58	Aux États-Unis, les initiatives au niveau des États se sont poursuivies tandis que le projet de loi fédéral H.R.40 - visant à créer une commission chargée d'étudier et d'élaborer des propositions de réparation pour les Afro-Américains - n'a pas progressé.
Brésil	Page 16, paragraphe 58	Au Brésil, les procureurs ont ouvert une enquête civile sur les liens historiques avec l'esclavage de l'une des banques du pays.
Uruguay	Page 16, paragraphe 58	En Uruguay, les mesures prises pour remédier aux violations des droits des personnes d'ascendance africaine entre 1973 et 1985 n'auraient pas permis d'obtenir des réparations complètes
France, Haïti	Page 16, paragraphe 59	Les organisations de la société civile ont demandé la création d'une commission indépendante chargée de superviser la restitution par la France de la dette que les anciens esclaves ont dû payer en échange de la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti.
Argentine, Allemagne, Portugal	Page 16, paragraphe 59	Appelle à une réforme des programmes et à l'enseignement de l'histoire du colonialisme et de l'esclavage, ainsi que de l'histoire, de la culture et de l'histoire de l'Europe. Les contributions des personnes d'ascendance africaine ont persisté, y compris en Argentine, en Allemagne et en France. Portugal.
Colombie et Royaume-Uni	Page 17, paragraphe 61	Le HCDH a renforcé les capacités, accru la visibilité et défendu les actions visant à faire progresser la justice et l'égalité raciales, notamment par l'intermédiaire de conseillers régionaux sur la lutte contre la discrimination raciale et la protection des minorités, de boursiers de haut niveau d'origine africaine et de la participation de personnes directement concernées de Colombie et du Royaume-Uni au dialogue interactif renforcé conjoint au sein du Conseil des droits de l'homme.
Honduras,	Page 17, paragraphe	Le bureau de l'OHCHR au Guatemala a organisé des

Guatemala	62	campagnes d'information publique et des Le bureau du HCDH au Honduras a fourni une assistance technique à l'État et à l'Organisation Fraternelle Noire du Honduras pour progresser dans la mise en œuvre des arrêts de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) et de la Commission des droits de l'homme. Cour des droits de l'homme sur la restauration et la restitution des territoires ancestraux de plusieurs communautés Garífuna.
-----------	-----------	---

3. Membres de la COALITION directement mentionnés

Nom	Lieu de la mention
Mise à la terre	Page 4, note de bas de page 21 Page 6, note de bas de page 37
Centre d'études afrodiasporiques	Page 4, note de bas de page 21
Southern Poverty Law Center (Centre de la loi sur la pauvreté dans le Sud)	Page 5, note de bas de page 34 Page 8, note de bas de page 65
Geledés	Page 6, note de bas de page 37
Fundación de Desarrollo afroazúcar (Fondation pour le développement de l'Afrique)	Page 9, note de bas de page 74
Association pour la prévention de la torture - APT	Page 9, note de bas de page 84
Amnesty International	Page 9, note de bas de page 80 Page 13, notes de bas de page 106 et 107
Mères contre les brutalités policières	Page 12, note de bas de page 105 Page 13, note de bas de page 106
ENQUÊTE	Page 13, note de bas de page 107
ILEX Acción Jurídica	Page 9, note de bas de page 82 Page 12, note de bas de page 101 Page 13, note de bas de page 112 Page 15, note de bas de page 123

Temblores	Page 9, note de bas de page 82 Page 12, note de bas de page 101 Page 13, note de bas de page 112 Page 15, note de bas de page 123
-----------	---

- **Qu'est-ce qui fonctionne selon nous ?**

- La mention des cas par le nom et le prénom en dehors des sept cas emblématiques :
 - Miriam Miranda du Honduras. Page 7 paragraphe 24
 - Rokhaya Diallo en France. Page 7, paragraphe 24
- Le suivi des sept cas emblématiques de leur rapport 2021.
- La mention explicite de tant de membres de la coalition

- **Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ?**

- Mieux expliquer la situation des enfants haïtiens. Page 5, paragraphe 16.